

COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

28 août 2014

Fribourg et Valais collaborent afin de mieux défendre leurs intérêts communs

(IVS).- Les Conseils d'Etats fribourgeois et valaisan se sont rencontrés mercredi 27 août et jeudi 28 août 2014 à Sion et à St-Luc. Dans le prolongement de la rencontre organisée l'an passé à Fribourg, les deux gouvernements ont abordés des thématiques d'intérêts communs comme le parc national d'innovation, la péréquation financière, la loi sur les résidences secondaires ou la politique énergétique et des transports. Ils ont également examinés plusieurs projets de collaboration dans le domaine de la santé, de la détention avant jugement, de la détention administrative ainsi que dans la recherche de solutions appropriées aux cantons bilingues. Une nouvelle rencontre sera organisée l'an prochain.

Fribourg et le Valais partagent de nombreux intérêts communs. Les deux gouvernements cantonaux réunis à St-Luc pour une séance de travail mercredi 27 août 2014 ont une nouvelle fois eu l'occasion de le confirmer.

Forces d'innovation et solidarité confédérale

Fribourg et le Valais revendiquent clairement une place de choix dans une Suisse multipolaire, compétitive et innovante. Les deux gouvernements se réjouissent des récents succès. Tant l'implantation, à Fribourg et à Sion de chairs de l'EPFL, que la création du futur parc d'innovation décentralisé de Suisse occidentale, auquel les deux cantons sont partenaires, s'inscrivent dans une vision dynamique du développement des deux cantons pour laquelle les deux gouvernements s'investissent pleinement.

Bien qu'en progression constante, les économies des cantons de Fribourg et du Valais demeurent des bénéficiaires nets de la péréquation financière. Les deux gouvernements tiennent donc à ce que le système de solidarité intercantonale, fruit de longs travaux préparatoires et d'un important consensus politique, soit reconduit sans changements significatifs pour la prochaine période quadriennale 2016-2019. Ils veilleront, dans le cadre des travaux parlementaires qui débiteront cet automne, à œuvrer conjointement pour préserver leurs intérêts financiers.

Toujours dans un esprit de solidarité confédérale, les deux gouvernements ont évoqué lors de leur réunion en Anniviers plusieurs enjeux qui touchent directement les régions de montagne : la loi sur les résidences secondaires, la politique énergétique et les défis pour la force hydraulique, l'importance des voies de communication comme le tunnel de base du Lötschberg ou encore le futur centre national de sports de neige que les autorités valaisannes espèrent accueillir dans la vallée de Conches.

Collaboration renforcée

Les discussions ont également permis aux Gouvernements fribourgeois et valaisan d'aborder plusieurs possibilités de collaborations potentielles, par exemple dans le domaine des soins hospitaliers, des soins de longue durée, de la cybersanté, de la détention avant jugement ou de la détention administrative. Ils ont par ailleurs décidé de renforcer leur collaboration dans la recherche de solutions appropriées aux cantons bilingues, notamment dans le domaine de la formation. Le Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale, dont l'avenir est remis en question, a également été évoqué. Fribourg et le Valais ont affirmé leur volonté de poursuivre leur collaboration dans ce dossier.

Les Gouvernements valaisan et fribourgeois ont confirmé vouloir intensifier leur concertation pour défendre au mieux leurs intérêts et l'attractivité des deux cantons. En mettant davantage en évidence leurs complémentarités, Fribourg et Valais parviendront à mieux faire valoir leurs positions, souvent convergentes, sur la scène régionale et nationale.

Dressant un bilan positif des rencontres bilatérales organisées en 2013 et 2014, le Conseil d'Etat valaisan et le Conseil d'Etat fribourgeois organiseront une nouvelle rencontre l'an prochain en terres fribourgeoises.

Personnes de contact

Philipp Spörri, chancelier d'Etat du canton du Valais, 027 606 21 12

Danielle Gagnaux-Morel, chancelière d'Etat du canton de Fribourg, 026 305 10 40